



ACBMV B. CASADIO VIBRATION SAS

3 Z.A. Les Prairies

38290 FRONTONAS (FRANCE)

www.acbmvm.com

Mail : contact@casadio.fr

Téléphone : 04 78 90 87 87 / Fax : 04 78 90 87 88

Téléphone International : 0033 4 78 90 87 87 / Fax International : 0033 4 78 90 87 88

Facture

Référence pièce : FA2411-11269
Date : 19/11/2024
TVA INTRACOM : FR59879424067
N°Client : 01461067

MAISON FREGEAT

107 rue centrale
46130 GLANES
FRANCE

Bon de livraison : BL2411-11447 du 19/11/2024
V/BON POUR ACCORD PAR MAIL DU 18/11/2024

Alimentateur vibrant électromagnétique type TPM-24A
230 Volts 50 Hz monophasé (contrôleur nécessaire)
Longueur: 250mm largeur: 120mm hauteur: 125mm
Entraxe long: 190mm larg arrière: 100mm M6x3
Poids net unitaire: 5.4kg
Code douanes: 84798997 origine: France

P.U. HT : 1 115,00 €
Qté : 1
Total HT : 1 115,00 €

Lot pièces de TPM24A :
6 vis M4X20
10 plaquettes
1 taquet de fixation

P.U. HT : 50,00 €
Qté : 1
Total HT : 50,00 €

Port pour un poids max de 8kg
à destination du département 46

P.U. HT : 26,82 €
Qté : 1
Total HT : 26,82 €

Conditions de règlement : A réception facture Pro Forma

Date échéance : 19 Novembre 2024

Taux des pénalités de retard exigibles en cas de non-paiement à la date de règlement (les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire). Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, en cas de retard de paiement (article L 441-6 du Code de Commerce).

Total HT	1 191,82 €
Total TVA 20%	238,36 €
Total TTC	1 430,18 €

NOTE IMPORTANTE : attention, changement de domiciliation bancaire

Mode de règlement : Virement bancaire

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : Qonto

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16958	00001	83537118004	13

Domiciliation: Qonto (Olinda SAS), 18 rue de Navarin, 75009 Paris, France

Code IBAN: FR76 1695 8000 0183 5371 1800 413

Code BIC/SWIFT: QNTFRP1XXX

Clause de réserve de propriété :

La société ACBMV B. CASADIO VIBRATION SAS se réserve la propriété des marchandises vendues telles que définies sur le document de commande ou de facturation jusqu'au paiement complet du prix. De convention expresse, et sauf report accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu, une intervention contentieuse et l'application à titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15 pour cent de la somme impayée, outre les frais judiciaires et intérêts légaux.

ACBMV B. CASADIO VIBRATION SAS

SIRET : 40071883900022 - N° TVA : FR27 400718839 - APE : 4669B - EORI : FR40071883900022 - Capital social : 40 000 €

1 / 2